



séparation que faire pour etre dans mes droits

Par **lydia34**, le **04/07/2011** à **15:49**

Bonjour,

Je viens de prendre des "vacances" chez mon frère en Alsace, pour prendre du recul moi et mon mari sur notre situation familial. Effectivement ayant des problèmes de santé , mon mari ne supporte plus de me voir souffrir et ayant un penchant pour l'alcool on s'engueule assez fréquemment. Avec des mots assez blessants des deux côtés. Donc nous avons décidé d'un commun accord que nous allons nous séparés. Je vais redescendre fin juillet et certainement faire mes affaire pour m'installer "peut être" du côté de chez mon frère. Je voudrais savoir que faire pour que mon mari ne me fasse pas un "petit dans le dos" comme on dit!! Quel procédure à suivre. Merci de me répondre assez vite , cordialement.

Me Mouveaux